Air des Lyonnais·e·s

Réunion mensuelle du 27 septembre 2021

Présents : Gérard Françon, Raymond Joumard, Bob Moiroud, Kémal Mokrani.
Excusés : Pascal Bœuf, Marie-Agnès Chapgier, Gérard Crimier, Gilles Thomas, Bruno Viret-Lange.

1. Forum des associations du 5 septembre 2021

Nous avons tenu un stand à l'occasion de ce forum habituellement très fréquenté. Les restrictions liées à l'actuelle pandémie de COVID nous ont privés de bon nombre de visiteurs mais, quoi qu'il en soit, les membres de l'Air des Lyonnaises et des Lyonnais qui se sont mobilisés pour tenir le stand s'accordent à dire : « il fallait y être ».

Les visiteurs qui se sont arrêtés ont pris du temps pour s'informer, la démonstration du micro-capteur Airbeam 2 ayant suscité un intérêt particulier. Des demandes nous ont été faites pour faire des mesures sur des parcours spécifiques, nous ne pourrons pas le faire de manière régulière d'autant plus que les demandeurs ne font généralement pas partie de l'association. Nous réfléchissons à la possibilité d'acquérir plusieurs capteurs dans le cadre d'un projet qui pourrait être financé. Pour des raisons budgétaires, le seul capteur dont nous disposons est la propriété du président de l'association, un appareil de ce type coûtant environ 250 €.

Le maire de Lyon, le maire du 4ème arrondissement et d'autres élus locaux se sont longuement arrêtés sur notre stand et nous avons largement échangé. Grégory Doucet a affirmé nous devions travailler ensemble pour aider les institutions locales dans leurs choix de dispositions adaptées afin de diminuer la pollution de l'air dans l'agglomération. Il nous faut maintenant concrétiser ces contacts, ceci a été fait partiellement avec la Ville mais la Métropole de Lyon n'a toujours pas répondu à nos sollicitations.

Grégory Doucet en discussion avec des représentants de l'Air des Lyonnaises et des Lyonnais

Echanges entre l'association et les élus locaux

2. PRSQA d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes

Dans toutes les régions administratives de France, un observatoire dénommé AASQA (Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air) est en charge d'effectuer les mesures officielles et d'établir des préconisations aux institutions locales et nationales. Ces tâches sont définies dans une feuille de route pluriannuelle appelée PRSQA (Plan Régional pour la Surveillance de la Qualité de l'Air).
Le prochain plan démarrant en janvier 2022, Atmo Auvergne Rhône-Alpes vient d'organiser une série d'ateliers en visio-conférence avec ses adhérents autour de 5 thèmes :

- La gouvernance de la qualité de l'air : Quelles évolutions possibles du système de gouvernance de la qualité de l'air sur les territoires pour davantage de concertation et de représentativité des parties prenantes ? Qui seraient les acteurs de cette gouvernance ? Quel serait leur niveau d'implication ?
- Accompagnement des territoires dans leur transition : Comment accompagner les collectivités – en amont et en aval de leurs politiques publiques ou de leurs projets - dans les défis de transition écologique et de résilience et ce dans une démarche transversale air-climat-énergie ? Comment valoriser les espaces préservés en matière de qualité de l'air ?
- Evolution de la perception et des attentes citoyennes en matière de qualité de l'air : Comment informer davantage les citoyens ? Comment améliorer les connaissances et la compréhension des enjeux autour de la qualité de l'air ? Comment accompagner la prise de conscience et les changements de comportement des citoyens ?
- Positionnement d'Atmo dans un écosystème : Quelle est la place d'Atmo dans un écosystème d'acteurs publics, privés, associatifs existants et se développant sur le sujet de la qualité de l'air (de la métrologie à l'information du public) ? Comment asseoir cette posture ? Quelle place pour chacun ?
- Evolution de la surveillance : Comment combiner l'évolution de la surveillance réglementaire en tant que socle de notre expertise à de nouvelles méthodes de surveillance (moyens techniques, participation citoyenne, situations accidentelles ou ponctuelles, …) ?

Nous avons pu participer à une partie de ces ateliers organisés de façon très collaborative sur une durée moyenne de 3 heures. A chaque fois, une vingtaine de structures étaient représentées mais il n'y avait que deux associations dont la nôtre. Nous publierons les documents de synthèse dès qu'Atmo Auvergne Rhône-Alpes les aura diffusés.

3. Nouvelles recommandations de l'OMS

L'Organisation Mondiale de la Santé vient de publier de nouvelles recommandations pour les valeurs à ne pas dépasser par rapport aux principaux polluants atmosphériques. La démarche de l'organisation consiste à prendre en compte globalement l'impact de la pollution sur l'air, l'énergie, la santé et les changements climatiques au sujet desquels le GIEC vient de nous alerter dans son récent rapport.

La moyenne annuelle pour les PM10 passe de 50 à 45 µg/m3, celle des PM2.5 est divisée par 2 en passant de 10 à 5 µg/m3 et celle du NO2 est divisée par 4 en passant de 40 à 10 µg/m3. Les nouvelles valeurs préconisées nous amènent tous à faire d'importants efforts : industriels, agriculteurs, particuliers (les bonnes pratiques individuelles) et institutions (locales, régionales, nationales et internationales). En appliquant ces recommandations à notre zone géographique « Bassin Lyonnais », nous avons représenté l'impact des nouvelles recommandations de l'OMS dans ce document : cliquer ici pour lire

4. Concertation sur la ZFE de la Métropole de Lyon

Une longue période de concertation a été organisée par la Métropole de Lyon du 3 septembre 2021 au 5 février 2022. Un questionnaire est en ligne sur le site du Grand Lyon. Il doit permettre de recueillir les avis de chacun et un panel de 30 citoyens va être désigné pour se former sur le sujet de la ZFE et suivre la concertation (5 réunions). Le mode de désignation de ces 30 citoyens reste enrobé de mystère, la Métropole se contente d'indiquer que le panel sera *« le plus représentatif possible »*.

Ce que prévoit la collectivité à l'heure actuelle, c'est :

- l'interdiction de circuler ou de stationner pour les véhicules des particuliers portant une vignette Crit'Air 5 à partir du 7 juillet 2022,
- l'extension progressive de cette interdiction aux véhicules portant une vignette Crit'Air 4 puis 3 puis 2 sur la période 2023-2026.

5. Assemblée générale ordinaire 2021

Dans le contexte actuel de restriction du nombre de personnes physiquement présentes dans notre salle de réunion, il ne nous est pas possible d'accueillir la vingtaine de personnes qui participent habituellement à nos assemblées générales. Nous avons décidé en séance ce qui suit :

- **tenir l'assemblée générale 2021 en présentiel, en janvier ou février 2022**,
- **demander à la mairie du 4ème de disposer d'une salle beaucoup plus grande** que la salle 4 de la MDA.

Toutes ces décisions peuvent être remises en cause si de nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'épidémie de coronavirus apparaissent entre temps.

6. Prochaines réunions

Nos réunions mensuelles ont lieu le quatrième lundi du mois en salle 4 de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon. La prochaine se tiendra **le lundi 25 octobre 2021.**